

Réserve Naturelle Régionale



TOURBIÈRE DES SAISIES

BEAUFORTAIN – VAL D'ARLY



SIVOM DES SAISIES

HAUTELUCE • VILLARD SUR DORON • CREST-VOLAND

CAHIER DES CHARGES

Pour la réalisation de 3 films sur la réserve naturelle



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

SIVOM des Saisies

316 avenue des jeux Olympiques

73 620 HAUTELUCE

04 79 38 90 26 - 06 47 14 47 96

rn.lessaisies@gmail.com

Table des matières

Présentation du maître d'ouvrage et du projet.....	3
Film 1 : Clip vidéo de présentation de la RNR.....	4
Objectifs du film.....	4
Caractéristiques techniques du film	4
Exemples de résultat attendu	4
Film 2 : Documentaire de présentation de la RNR.....	5
Objectifs du film.....	5
Caractéristiques techniques du film	5
Exemples de résultat attendu	5
Film 3 : Clip vidéo de présentation de la réglementation de la RNR	6
Objectifs du film.....	6
Caractéristiques techniques du film	6
Exemples de résultat attendu	6
Descriptif de la mission	7
Calendrier prévisionnel de réalisation	7
Cession de droits et propriété intellectuelle.....	7
Organisation de la consultation	8
La maîtrise d'ouvrage.....	8
L'attribution des marchés	8
Remise des offres.....	8
Acte d'engagement.....	9

Présentation du maître d'ouvrage et du projet

La Réserve Naturelle Régionale (RNR) « Tourbière des Saisies – Beaufortain – Val d'Arly » est située dans le département de la Savoie au nord-est d'Albertville, plus précisément à cheval entre le massif du Beaufortain et celui du Val d'Arly.

Cette réserve naturelle abrite la plus grande zone tourbeuse acide d'altitude connue au niveau de l'arc alpin européen (environ 600 ha). La présence de la réserve permet ainsi de préserver une grande partie d'un écosystème au fonctionnement et à la dynamique particuliers. Plus précisément, les enjeux patrimoniaux reposent principalement sur :

- Une surface importante d'habitats tourbeux en bon état de conservation (qui ont également justifié auparavant la désignation du site Natura 2000, la quasi-totalité des habitats étant d'intérêt communautaire ou communautaire prioritaire) :
- Une quarantaine d'espèces végétales rares et/ou menacées dont notamment des espèces boréales ;
- Une faune spécifique des tourbières (notamment certaines espèces de libellules et papillons) ou à valeur patrimoniale particulière (zone de refuge hivernal pour le Tétralyre, petites chouettes de montagne, ...) ;
- Un cortège de champignons rares spécifiques des milieux tourbeux acides.

La rareté des habitats et des espèces et leur grande vulnérabilité face aux perturbations (piétinement, dérangement, modification du régime hydrique, ...) en font un milieu à la fois exceptionnel et fragile.

Le SIVOM des Saisies est co-gestionnaire de cette Réserve Naturelle Régionale aux côtés de l'Office National des Forêts. Dans le cadre du plan de gestion de la réserve naturelle, une des actions de communication consiste à réaliser des films pour améliorer les médias de sensibilisation et communiquer autour de la RNR.

Pour cela, 3 films sont prévus :

- ✓ Un premier clip vidéo présentant la réserve naturelle à travers des images filmées sur la tourbière ;
- ✓ Un documentaire de 26' voué à expliquer le fonctionnement de la réserve naturelle au grand public ;
- ✓ Un second clip vidéo en infographie 2D expliquant la réglementation de la RNR.

Le présent cahier des charges (9 pages) donne les contraintes à respecter pour chacun des 3 films.

Film 1 : Clip vidéo de présentation de la RNR

Objectifs du film

Objectif principal : L'objectif de ce teaser est de promouvoir le territoire en faisant appel à la beauté des paysages et des plantes / animaux qui se trouvent sur la réserve naturelle. Le but est d'inciter à venir découvrir le patrimoine naturel de la tourbière :

- En montrant les paysages scandinaves typiques de la tourbière des Saisies ;
- En donnant un aperçu des différentes espèces d'animaux et de plantes qui vivent dans ce milieu (Tétras-lyre, chouettes, chamois, plantes carnivores, plantes emblématiques, ...) ;
- En montrant quelques activités qui sont pratiquées sur cet espace en été : balades sur les sentiers aménagés, visites guidées, ...

Publics cibles : tous publics

Esprit du film : sur un temps très bref, l'objectif est de susciter l'émerveillement de la part du spectateur en montrant de belles images mettant en valeur la tourbière.

Modes de diffusion : ce film pourra être utilisé de plusieurs façons différentes :

- Projection sur grand écran avec un vidéoprojecteur ;
- Projection sur des écrans de télévision ou d'ordinateurs (hall des offices de tourisme, salons, ...) ;
- Visionnage sur internet : site de la réserve naturelle, sites des offices de tourisme, réseau sociaux (Facebook, Instagram, ...)

Caractéristiques techniques du film

Durée : l'objectif de ce film étant de promouvoir la tourbière sur des supports où le visionnage est rapide (réseaux sociaux, salons, halls d'accueil, ...), sa durée devra être comprise entre 1'30 et 2'.

Plans à prévoir : plans au drone, plans au téléobjectif (animaux), plans de paysages, plans de plantes, plans macro (insectes, petites plantes, ...).

Définition : une version en Full HD pour une projection sur télévision et vidéoprojecteur, ainsi qu'une seconde version au format plus léger pour être diffusable directement sur internet.

Bande sonore : une musique devra obligatoirement accompagner les images.

Sous-titres : possibilité d'insérer du texte accompagnant les images.

Scénario : le scénario de la vidéo est laissé au libre choix du prestataire, après validation du maître d'ouvrage.

Réglages : les réglages utilisés devront avoir un rendu cinématique : format 16 : 9, cadence d'images à 24 images / seconde, vitesse d'obturation au double de la cadence d'image, ...

Images : les images utilisées pour ce film pourront provenir du film 2 détaillé ci-dessous.

Exemples de résultat attendu

- Clip vidéo pour les 40 ans de la réserve naturelle des contamines montjoie :
<https://www.youtube.com/watch?v=6LUaHYOqVk0>
- Clip vidéo de présentation des paysages et espèces emblématiques du parc national de Yellowstone :
https://www.youtube.com/watch?v=AKoFN9brF_Y
- Clip vidéo de présentation du parc national du Grand Paradis :
<https://www.youtube.com/watch?v=7RbsS3pq6F8>

Film 2 : Documentaire de présentation de la RNR

Objectifs du film

Objectif principal : l'objectif de ce documentaire est de présenter la tourbière et la réserve naturelle, en montrant aux spectateurs quelles sont les spécificités de cet environnement particulier et quelles sont les actions mises en œuvre dans le cadre du plan de gestion de la réserve naturelle.

Publics cibles : tous publics.

Esprit du film : de manière générale, le film devra être dynamique, attractif et comportera de belles images évocatrices des paysages de la réserve naturelle.

Modes de diffusion : ce film sera principalement projeté sur grand écran avec un vidéoprojecteur.

Caractéristiques techniques du film

Durée : court métrage, environ 26'.

Plans à prévoir : plans au drone, plans au téléobjectif (animaux), plans de paysages, plans de plantes, plans macro (insectes, petites plantes, ...).

Définition : en Full HD pour une projection avec un vidéoprojecteur.

Bande sonore : une musique ou les voix des personnes filmées pourront accompagner les images, et une voix off donnera des explications.

Sous-titres : aucun.

Scénario : le scénario de la vidéo est laissé au libre choix du prestataire, après validation du maître d'ouvrage.

Le scénario s'appuiera sur :

- ✓ Des interviews / mises en scène du personnel de la réserve naturelle ;
- ✓ Des témoignages des acteurs du territoire ;
- ✓ Un texte (voix off) qui soit fil conducteur ;
- ✓ Des explications sur des espèces à enjeux de la réserve naturelle ;
- ✓ Des écrans initial et final présentant le maître d'ouvrage, le réalisateur et les financeurs (logos).

Réglages : les réglages utilisés devront avoir un rendu cinématique : format 16 : 9, cadence d'images à 24 images / seconde, vitesse d'obturation au double de la cadence d'image, ...

Images : Certaines parties du documentaire devront avoir des images en infographie pour expliquer des phénomènes complexes, comme la formation des tourbières.

Exemples de résultat attendu

- Film de présentation de la réserve naturelle des hauts de chartreuse (film à partir de 16 : 30) : http://www.telegrenoble.net/replay/grand-air_9/grand-air-13-janvier-2020_x7qhlo9.html?fbclid=IwAR38_8-xtVzLPMbCuiOB-oHaiOE2fX56qGPK3mNUJxR1przAeKxxN9H6wo
- Documentaire sur la Baie de Somme : <https://www.youtube.com/watch?v=vuFQTFb9VmU>
- Documentaire sur les hauts plateaux du Vercors : <https://www.youtube.com/watch?v=HLmL8hiKLk0>

Film 3 : Clip vidéo de présentation de la réglementation de la RNR

Objectifs du film

Objectif principal : L'objectif de ce clip est de présenter la réglementation de la réserve naturelle de façon simple et ludique, en expliquant notamment pourquoi cette réglementation a été mise en place. Après avoir vu ce clip vidéo, les spectateurs devront connaître les principales règles à respecter sur la réserve naturelle. Ce film devra se composer de 2 parties :

- Une première partie sur la réglementation estivale (hors sentier interdit, zones de cueillette autorisées, chiens tenus en laisse, ...)
- Une seconde sur la réglementation hivernale (raquettes interdites, ski autorisé sur pistes damées uniquement, ...).

Publics cibles : tous publics, les textes devront être compréhensibles par les adultes comme par les enfants (> 10 ans).

Esprit du film : sur une courte vidéo en infographie 2D, l'objectif est d'expliquer la réglementation de la réserve naturelle pour la faire connaître du grand public. Le ton global du film devra donc être simple et sérieux, tout en excluant pas quelques notes d'humour léger.

Modes de diffusion : ce film pourra être utilisé de plusieurs façons différentes :

- Projection sur grand écran avec un vidéoprojecteur ;
- Projection sur des écrans de télévision ou d'ordinateurs (hall des offices de tourisme, salons, ...)
- Visionnage sur internet : site de la réserve naturelle, sites des offices de tourisme, réseau sociaux (Facebook, Instagram, ...)

Caractéristiques techniques du film

Durée : l'objectif de ce film étant de faire connaître la réglementation de la réserve naturelle sur des supports où le visionnage est rapide (réseaux sociaux, salons, halls d'accueil, ...), sa durée devra être comprise entre 3' et 4'.

Définition : une version en Full HD pour une projection sur télévision et vidéoprojecteur, ainsi qu'une seconde version au format plus léger pour être diffusable directement sur internet.

Bande sonore : une musique pourra éventuellement accompagner les images, avec une voix-off en commentaire.

Sous-titres : le film pourra être utilisé sans bande son, avec uniquement les sous-titres en explication. Ces sous-titres devront être en français et en anglais.

Scénario : le scénario de la vidéo est laissé au libre choix du prestataire, après validation du maître d'ouvrage.

Images : les images utilisées pour ce film devront être en infographie 2D.

Exemples de résultat attendu

- Vidéo de sensibilisation sur le Tétras-lyre : https://www.youtube.com/watch?v=f5-776l_ytY
- Vidéo de présentation du Criquet de Crau : https://www.youtube.com/watch?v=nJhb46Vt_HY

Descriptif de la mission

La mission comprend :

- ✓ Ecriture du scénario
- ✓ Ecriture du texte et lecture (voix)
- ✓ Enregistrements (textes, bords sonores, musiques)
- ✓ Prises de vues et de photos (dont les témoignages) réparties sur les quatre saisons (pour les films N°1 et 2)
- ✓ Réalisation et montage
- ✓ Réalisation d'infographies en 2D (pour les films N°2 et 3)
- ✓ Prise en compte des remarques du maître d'ouvrage aux différentes phases
- ✓ Finalisation du film
- ✓ Création des films en full HD, ainsi qu'une version plus légère directement diffusable sur internet pour les films N°1 et 3.

Calendrier prévisionnel de réalisation

Pour les films N°1 et 2 :

- ✓ 20 mars 2020 : date limite de remise des offres
- ✓ 27 mars 2020 : choix du prestataire
- ✓ 01 juillet 2020 : validation du scénario et des textes
- ✓ Été 2020 – été 2021 : tournage des images
- ✓ Automne 2021 : montage et finalisation des films
- ✓ 30 novembre 2021 : livraison des films

Pour le film N°3 :

- ✓ 20 mars 2020 : date limite de remise des offres
- ✓ 27 mars 2020 : choix du prestataire
- ✓ 01 juillet 2020 : validation du scénario et des textes
- ✓ 01 novembre 2020 : livraison du film

Cession de droits et propriété intellectuelle

Le SIVOM des Saisies acquiert l'exclusivité et la totalité des droits de représentation et de reproduction (sur tout support) des prestations réalisées dans le cadre du présent marché, pour la durée de la protection légale des droits d'auteur et sur la totalité du territoire européen.

A ce titre, il pourra utiliser, reproduire et diffuser, sans restriction d'aucune sorte, tout ou partie des prestations (documents, ...) réalisées dans le cadre du présent marché par son titulaire. En cas de publication, il mentionnera le nom du titulaire.

Le SIVOM des Saisies pourra également autoriser des tiers à reproduire ou à utiliser tout ou partie des prestations réalisées.

Le SIVOM des Saisies se réserve le droit de modifier ou de compléter tout ou partie des prestations que le titulaire est chargé d'élaborer en exécution du présent marché.

En outre, il est expressément stipulé que le SIVOM des Saisies détient la totalité et l'exclusivité des droits de représentation et de reproduction (sur tout support) des documents et prestations qui sont fournis au titulaire pour lui permettre de mener à bien la mission qui lui est confiée.

En conséquence, le titulaire ne pourra utiliser aucun de ces éléments pour d'autres prestations ou activités, rémunérées ou non que celles qui font l'objet du présent marché.

Le titulaire garantit le SIVOM des Saisies contre toutes les revendications de tiers relatives à l'exercice de leurs droits de propriété intellectuelle ou leurs droits à l'image à l'occasion de l'exécution des prestations et de l'utilisation de leurs résultats, notamment pour l'exercice du droit de reproduire.

Organisation de la consultation

La maîtrise d'ouvrage

La maîtrise d'ouvrage de l'opération sera assurée par le SIVOM des Saisies, représenté par sa Présidente, Madame Mireille GIORIA.

Le suivi technique du dossier sera assuré par le garde-animateur de la réserve naturelle : rn.lessaisies@gmail.com - 06 47 14 47 96.

L'attribution des marchés

Le jugement des offres sera fondé sur deux critères pondérés :

- ✓ Le prix, à hauteur de 50 % ;
- ✓ La valeur technique (proposition de scénario, références, ...), à hauteur de 50 %.

Les films N°1 et 2 seront attribués au même prestataire, le film N°3 pourra être attribué à un prestataire différent en fonction des contenus proposés.

Les candidats peuvent donc répondre à l'offre soit pour les films 1 et 2, soit pour le film 3, soit pour la totalité des films.

Remise des offres

Les offres devront être remises au maître d'ouvrage par voie postale, par mail ou en main propre **au plus tard le vendredi 20 mars 2020 à 12h00.**

Le dossier de candidature devra comporter :

- ✓ Une proposition de budget détaillé par film ;
- ✓ Une proposition de synopsis pour le documentaire le cas échéant ;
- ✓ Une proposition de planning ;
- ✓ Quelques références du prestataire ;
- ✓ L'acte d'engagement ci-dessous complété et signé.

Acte d'engagement

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel

Domicilié à :

Téléphone :

OU

Agissant pour le nom et pour le compte de la société :

Au capital de :

Ayant son siège social à :

Téléphone :

Immatriculé (e) à l'INSEE :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations nécessaires, m'engage sans réserve, conformément aux clauses du cahier des charges, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies :

	Montant hors TVA (en €)	Montant de la TVA (en €)	Montant TTC (en €)
Réalisation des films N°1 et 2			
Réalisation du film N°3			

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues en faisant porter le montant au crédit :

du compte ouvert au nom de

sous le numéro

à

Fait en un seul original	Acceptation de l'offre
À	Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.
Le/...../ 2020	Le représentant légal du maître d'ouvrage.
Signature et cachet du prestataire précédée de la mention « lu et approuvé »	Fait à
	Le/...../ 2020